

Réunion

Comité territorial

DRÔME-ARDECHE

LUNDI 11 septembre 2017

14H00-16H30



3 allée des Sorbiers

69500 BRON

Tél. 09 72 26 48 90

servicedirection@atmo-aura.fr

COMPTE-RENDU REUNION

Conformément aux statuts de l'association régionale agréée de surveillance de la qualité de l'air Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, il est constitué un Comité territorial sur le territoire de la Drôme-Ardèche. Selon le règlement intérieur de ce Comité territorial, les membres se sont réunis le 11 septembre 2017 dans les locaux de la CCI à L'INEED ROVALTAIN – ALIXAN 26 - salle de la Baie d'Halong, pour échanger selon l'ordre du jour constitué des points suivants :

ORDRE du jour

Thème du Comité territorial

Le changement climatique

Quel impact sur la qualité de l'air ?

1. Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du 27 mars 2017
2. 2016 : quel est l'état actuel ? : intervention de Steve MICALLEF d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
3. Impact sanitaire sur l'ozone : intervention d'Armelle MERCUROL de l'ARS
4. Evolution du changement climatique et conséquences : ozone et ambroisie : intervention d'Augustin COLETTE de l'INERIS
5. Questions et discussions

Seules les annexes modifiées ou rajoutées par rapport aux documents annexés à l'ordre du jour sont jointes à ce compte-rendu [la liste de présence est portée en annexe, référencée annexe 1]

Mme PERSICO de l'association SERA vice-présidente du CT DA excuse Mme RIVASI, Présidente du CT DA. Elle présente les intervenants, **Madame Armelle MERCUROL** représentante de l'ARS qui interviendra sur l'impact sanitaire de l'ozone ainsi que **Monsieur Augustin COLETTE**, chercheur à l'INERIS, responsable de l'unité de modélisation atmosphérique et de cartographie environnementale dont la présentation suit le thème de l'évolution du changement climatique et ses conséquences.

En tant que vice-présidente, Mme PERSICO témoigne par des données de l'OMS de constats alarmants de décès prématurés imputables à la pollution de l'air extérieur, du réchauffement climatique dû aux gaz à effet de serre qui provoque catastrophes climatiques et menaces sur la santé. De l'accord de Paris est né une politique d'atténuation du changement climatique pour que des actions soient mises en place. Les interactions climat/air sont un enjeu majeur développées ici par les intervenants.

M. Steve MICALLEF référent territorial anime la réunion pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Il est assisté de M. Didier CHAPUIS, Directeur territorial.

Mme Armelle MERCUROL, représentante de l'ARS, accepte d'être Secrétaire de séance.

1. Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du 27 mars 2017

Le procès-verbal du Comité territorial de la Drôme-Ardèche du 27 mars 2017 est approuvé à l'unanimité après que la modification demandée par M. LART soit acceptée

2. Bilan 2016 de la qualité de l'air : quel est l'état actuel ?

Steve MICALLEF cible la présentation sur le thème de la pollution à l'ozone, polluant dit secondaire parce que non émis directement par les activités humaines mais résultant d'une réaction chimique de plusieurs polluants « primaires » sous l'action de l'ensoleillement. Le sud de la région ainsi qu'une partie de la vallée du Rhône sont très impactés par ce polluant. Les valeurs cibles pour l'ozone sont dépassées sur une grande partie du territoire Drôme Ardèche.

Mme Marie HECKMAN (DDT26) remarque que sur la carte Les Baronnies et Pierrelatte sont préservés. Il est répondu que la réaction chimique fait qu'en zone proche de la bordure de la vallée du Rhône le déséquilibre chimique entre NOx et COV tend à abaisser localement l'ozone. De plus, les baronnies forment une barrière

géographique en termes de dispersion ; il faut noter qu'un flux d'ozone important vient du sud, bassin Marseille Etang de Berre. En modélisation fine on observe que c'est un endroit relativement préservé derrière des massifs (Ventoux).

3. Impact sanitaire sur l'ozone : intervention d'Armelle MERCUROL de l'ARS

Retrouvez le diaporama sur votre espace adhérent du site d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes <http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr>
sous le titre : diaporama_Armelle MERCUROL_ARS_impact_sanitaire_ozone_11.09.2017

Armelle MERCUROL évoque les risques sanitaires liés à l'ozone qui peut provoquer une réaction inflammatoire des bronches et entraîner des lésions du tissu pulmonaire. C'est un enjeu majeur pour la Drôme-Ardèche car la quasi-totalité de la population est exposée chaque année à des dépassements de la valeur cible pour la santé. L'inhalation d'ozone peut entraîner un certain nombre d'effets sur la santé qui sont observés dans de larges portions de la population. Au niveau local, nous disposons des résultats d'une EIS faite en 2014 sur l'agglomération de Valence qui permet de quantifier les impacts sanitaires de la pollution.

De nouvelles études de suivi de l'exposition à long terme à l'ozone ont par ailleurs rapporté son rôle sur les nouveaux cas et sur la sévérité de l'asthme. Plusieurs analyses de cohorte réalisées récemment ont montré des effets de l'exposition à long terme sur la mortalité respiratoire. Des recommandations sanitaires sont appliquées aux territoires lors des épisodes de pollution, selon les arrêtés préfectoraux.

Mme PERSICO demande si des atteintes sont observées sur le cerveau. Effectivement des études montrent des atteintes au niveau de la sphère neurologique.

Mme MERCUROL insiste également sur les propriétés oxydantes de l'ozone.

M. LART demande ce que peuvent être les autres mesures contraignantes indiquées parmi les recommandations (information ou alerte). Mme MERCUROL répond qu'un panel de restrictions s'adapte aux mesures d'urgences qui sont disponible dans l'arrêté préfectoral relevant des pics de pollution.

4. Evolution du changement climatique et conséquences

Ozone et ambroisie : intervention d'Augustin COLETTE de l'INERIS

Retrouvez le diaporama sur votre espace adhérent du site d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes <http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr>
sous le titre : diaporama-Augustin COLETTE_INERIS_l'ozone_11092017

Le travail fait par l'INERIS se représente à des échelles de temps plus longs et d'espace plus grands, nationales et européennes et sur les questions du transport de la pollution.

La modélisation de l'ozone représente de larges vagues d'ozone visible sur plusieurs heures, et traduit la longévité et la stabilité de ce polluant.

Le réchauffement climatique favorise la pollution à l'ozone. L'augmentation liée au changement climatique serait de même ampleur d'ici 2050 que les améliorations obtenues depuis 20 ans grâce à une politique de gestion ambitieuse. La pénalité climatique est significative néanmoins elle peut être compensée par des baisses d'émission en Europe.

En plus de son impact sanitaire, l'ozone a des effets parallèles : l'impact sur la végétation par exemple. L'ozone est responsable d'une baisse de rendement de blé de 13% sur l'ensemble de l'Europe.

En plus des conséquences sur l'ozone, Le réchauffement climatique favorise également le développement de l'ambrosie

Mme COLLARD demande si des modélisations sont faites sur les routes maritimes. Les modélisations prennent effectivement en compte toutes les données disponibles et les armateurs se doivent de rapporter leurs émissions.

Il est demandé si dans les modèles à 2050 les évolutions démographiques, les émissions des déplacements sont intégrées ? Augustin COLETTE a voulu accentuer sa présentation à partir des changements météorologiques pour montrer l'impact du climat. Pour l'exposition des populations, les facteurs d'évolution de la population ne sont pas pris en compte. Sur 50 ans sur l'ensemble de l'Europe, seul est estimé le vieillissement de la population.

Mme MERCUROL veut savoir si l'impact de l'ozone se focalise au niveau des écosystèmes uniquement en perte de rendement agricole ou si les forêts sont impactées. M. COLETTE répond qu'en règle générale les études portent sur les systèmes d'exploitation sylvicole, donnant des chiffres sur les rendements sylvicole (études économiques).

Didier CHAPUIS demande si à l'image de la modélisation pratiquée sur l'ambrosie, il existe des modélisations sur d'autres taxons ? L'INERIS dans ce type de modèle travaille sur l'ambrosie uniquement ; des collègues Finlandais ont travaillé sur les graminées, bouleau, oliviers M. BRUNEEL ajoute que la question se pose également pour les masses d'insectes migrants, causes d'impact sur la santé.

Augustin COLETTE précise que les travaux de l'INERIS restent à ce stade qualitatifs car les projections des villes à long terme sont faites sur des chiffres d'évolution des mix énergétiques européen. Didier CHAPUIS explique qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes aide les collectivités sur le questionnement de densification des villes (par exemple quelles sont les zones sur lesquelles il faut être particulièrement vigilant en fonction des différents polluants), production de cartes stratégiques, en particulier dans le cadre des PLU. M. FRANCOIS revient sur la pénalité climatique, qui induit que la baisse des émissions doit conjointement augmenter. Une réflexion est ensuite engagée sur le rôle de l'individu et sur l'information qui doit être étendue par le citoyen.

Ambroisie : Steve MICALLEF remarque que sur les cartes on voit une évolution géographique des foyers d'ambroisie liée au changement climatique. Qu'en est-il de la durée de pollinisation et de la prévalence ? En effet il y a une double information, sur la durée et sur le pourcentage de population devenue allergique. Didier CHAPUIS précise que tous les outils développés sur le territoire vont être bien utiles et déployés aux autres territoires. Mme ROBIN, (VRSRA) connaît ce sujet sur l'agglomération et relaie le fait qu'il s'agit d'un sujet très sensible. La situation est extrêmement difficile à gérer et dépend du pouvoir du Maire. Les pénalités ne sont pas appliquées. M. MIOLON (UFC07) aimerait que les actions se tournent vers les jeunes, plus réceptifs et que la Région prenne ce domaine en main.

L'AIR et MOI action pédagogique présentée par Mme COLLARD (SERA)

Air PACA a lancé une sensibilisation de la qualité de l'air par une action pédagogique qui s'appelle L'AIR et MOI.

A l'été 2017 Mme COLLARD poursuit cette action en créant L'AIR et MOI Auvergne-Rhône-Alpes pour les enfants du primaire jusqu'au lycée. Une vidéo a été remise à tous les députés.

Mme COLLARD reste disponible pour transmettre les informations, en plus de l'accès internet : www.lairetmoi.org

6- Actualités, questions et discussions

Mme COLLARD demande si les départements de la Drôme et Ardèche participent à la Journée Nationale de l'Air ? Didier CHAPUIS fait remarquer que depuis la loi NOTRe ces Départements ne sont plus partenaires donc Atmo Auvergne-Rhône-Alpes manque de contact.

Aucune autre question n'est posée.

La prochaine date de CT est le 11 décembre 2017

7 Suivi de CT :

Les membres aimeraient avoir une synthèse des interventions faites dans les autres CT.

Mme PERSICO aimerait qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes soit plus présente sur la Journée Nationale de la Qualité de l'Air et demande l'aide à ses membres pour la représenter sur tous les territoires. Didier CHAPUIS informe qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est présente auprès des collectivités avec une forte mobilisation et implication de l'AASQA. Mais tous nos outils de communication sont à disposition pour les associations.

L'association UFC QUE CHOISIR aimerait avoir des outils de communication pour les accompagner, les aider à relayer les informations. M. LART pense que ce relaie serait aussi intéressant auprès des médias (radios).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Vice-présidente Mme PERSICO remercie les intervenants et les membres pour leur présence et leur active participation. La séance est levée à 16H00.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'RIVASI', is written over a long, thin, horizontal line that tapers at both ends.

Michèle RIVASI
Pour la Présidente,
Mme PERSICO, Vice-présidente

6

Annexe 1 : liste de présence

Liste de présence

7

COLLEGES	REPRESENTE PAR	O U	PRESENCE
COLLEGE 1			
ADEME	M. BOUDJELIDA		
ARS Rhône-Alpes	M. Marc MAISONNY	Mme MERCUROL sup. Mme VITRY M. DUCHEN	Présente Excusé
DDT 26	M. LEGUYADER	Mme HECKMAN	Présent Présente
DREAL – U.T. 26/07	M. GEFFRAYE M. PERMINGEAT*		*Présent
DDT 07	M. MATHIEU		
COLLEGE 2			
CONSEIL DEPARTEMENTAL 07	M. C SAUTIERE	Mme Christine MALFOY	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 26	Mme BRUNEL-MAILLET	M. OUMEDDOUR Mme POHELON	
VALENCE ROMANS. SUD RHONE-ALPES	M. BRARD		Excusé
VALENCE ROMANS DEPLACEMENTS	M. DUC		
COLLEGE 3			
ASF VINCI Autoroutes	M. SANTUCCI	Mme DESVARREUX	Présente
CCI TERRITORIALE 07	M. POULET	M. Félix MOUNIER	
CHEMVIRON (ex CECA SA groupe ARKEMA)	M. FLEURET		Excusé
CIMENTS CALCIA	M. MANIVET*	Mme BOULANGER-LEGRAS	Excusés
CORIANCE	M. GERMON		
GERFLOR PROVENCE SNC	M. PERROUX		
GRT GAZ	M. DEBAY		
IVECO FRANCE	M. CONIL		
KERNEOS SA	M. HOTE		
LAFARGE CIMENTS	Mme DESSEIX		Excusée
OI MANUFACTURING FRANCE	M. VALLIENNE		
OMNITHERM	M. NGUYEN		Excusé
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES	M. BRISSAUD		
SCAPA TAPES FRANCE	M. GANDIL		
STORENGY	M. COEFFE		
SYTRAD	Mme CHAZAL		
UNION DES DISTILLERIES DE LA MEDITERRANEE	M. SAUCEDE		
COLLEGE 4			
APPA	Mme CHAPGIER-LABOISSIERE		
FRAPNA 26	M. LART		Présent
GAICRM	M. PENEL		
METEO FRANCE 26/07	Mme CHARPIOT		Présente
MNLE 26/07	M. BRUNEEL		Présente
PERSONNE QUALIFIEE	<u>Mme RIVASI Présidente</u>		Excusée
SERA	Mme COLLARD	Mme Danielle PERSICO Vice-présidente	Présente Présente
UFC QUE CHOISIR ARDECHE	M. JF TODESCHINI-DEIBER	M. Hugues MIOLON*	*Présent

UFC QUE CHOISIR DRÔME	M. CAYRIER	M. André FRANCOIS*	*Présent
INVITES			
ATMO AUVERGNE RHÔNE-ALPES	M. Didier CHAPUIS M. Steve MICALLEF		Présent Présent
Intervenant INERIS	M. Augustin COLETTE		Présent
FONDATION ROVALTAIN	M. Wilfried SANCHEZ		Présent
SCOT DU GRAND ROVALTAIN	M. Olivier BAUDY		
VALENCE-ROMANS-SUD-RA	Mme ROBIN		Présente
VILLE D'ANNONAY	M. JOURDAIN		
VILLE DE BOURG-LES-VALENCE	Mme NGUYEN Marguerite		
VILLE DE DIEULEFIT			
VILLE D'ETOILE S/RHONE	M. DUCA	Mme CHAZAL	
VILLE DE MONTELIMAR	Mme AUTAJON	Mme MURAOUR*	*Excusée
VILLE DE PORTES-LES-VALENCE	M. GROUSSON		
VILLE DE ROMANS S/ISERE	Mme ASTIER-ACAMPORA	Mme FOULHOUX Mme THORAVAL	
VILLE DE SAINT-BAUZILE	Mme POLLARD-BOULOGNE*	M. ETIENNE	
VILLE DE LA VOULTE S/RHONE	Mme PRANDI		
VILLE DE VALENCE	Mme MATHIEU		Excusée
	Mme GIRAUD		Présente